



Orléans, le 15 janvier 2013

**Rectorat**

Le Recteur,  
Chancelier des universités

aux Chefs d'établissements

**Division des Examens et  
Concours**

Dossier suivi par :

**Organisation :  
Axelle Bertheau**

Tél. 02 38 79 46 33  
Fax 02 38 79 46 06

Ce.dec1@ac-orleans-tours.fr

**Objet : Bac STI2D - Mise en œuvre et évaluation du CO-enseignement de Technologie en langue vivante étrangère.**

**PJ : diaporama présenté en formation de formateur ETLV**

**Pédagogie :**  
**José CANIVET**  
Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique  
Régional  
en sciences et techniques  
industrielles

L'évaluation de l'Enseignement de Technologie en Langue vivante 1 (ETLV) sera effective à la session 2013 du baccalauréat. A cet effet nous attirons votre attention sur la mise en place de ces épreuves, étroitement liées aux activités de projet des enseignements de spécialité du Bac STI2D, et des contenus des enseignements de langue vivante 1.

Tél. 02 38 79 39 24  
Fax 02 38 79 45 57

Jose.canivet  
@ac-orleans-tours.fr

**Rappel des textes :**

**Préambule et Programme - BO SPECIAL N°3 DU 17 MARS 2011**

**Définition des épreuves - BO N°12 du 22 mars 2012**

**Grille d'évaluation - BO 45 du 6 décembre 2012**

**Tableaux croisés des notions et des pôles de connaissances sur Eduscol**

**Ressources pour l'enseignement en ETLV**

<http://eduscol.education.fr/ressources-ETLV1>

**Christian LAURENT**  
Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique  
Régional  
en sciences et techniques  
industrielles

Tél. 02 38 79 39 24  
Fax 02 38 79 45 57

christian.laurent  
@ac-orleans-tours.fr

**Autres ressources pédagogiques :**

Emilangues.education.fr

Scientix.eu

Europe-education-formation.fr

**Organisation pédagogique :**

**Le co-enseignement d'ETLV est confié à deux professeurs** qui encadrent le groupe au même moment, de préférence au sein des laboratoires de spécialité de STI2D. L'horaire hebdomadaire peut s'organiser selon les besoins pédagogiques en modules d'une heure ou de 2h, répartis sur l'année, pour un total élève de 36h. Cette organisation a l'avantage de permettre des activités de groupe favorisant les échanges autour de problématiques sociétales et relatives aux pôles de connaissances du programme de langues vivantes et de STI2D. Il répond également à la stratégie préconisée en STI2D, à savoir la démarche d'investigation et les activités de projet.

21, rue Saint-Étienne  
45043 Orléans Cedex 1

**En vue de l'évaluation certificative de terminale**, à terme, il est important d'envisager les services et les emplois du temps relativement à l'organisation retenue par l'établissement pour faciliter ces évaluations. L'équipe pédagogique de terminale est composée **d'un professeur de langue**, et **d'un professeur de STI2D qui enseignent prioritairement en spécialité** en classe de terminale.

**Stratégie pédagogique :**

**En classe de première** l'étude de dossiers autour des pôles de connaissances est à privilégier. Des études de cas proposeront des activités de réception, de production, d'interaction, à l'oral conformément au **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)**. Ces dossiers s'appuieront sur l'histoire et les enjeux de la technologie, les innovations au cours du temps, les besoins sociétaux actuels etc... Il s'agit de donner du sens à travers des réalités scientifiques et technologiques en utilisant largement les outils numériques, et de permettre aux élèves de s'exprimer en langue étrangère à partir d'un enjeu technologique.

2/2

**En classe de terminale**, les activités proposées permettront de poursuivre en début d'année les apprentissages relatifs aux activités langagières de première, en privilégiant l'apprentissage du vocabulaire inhérent au pilotage et à la démarche de projet. Cette démarche prendra appui sur des situations de projets concrètes diverses et multiples. Les activités de production à l'oral seront à privilégier afin de préparer au mieux l'épreuve de soutenance orale en fin d'année.

Dès le début du projet de spécialité de terminale courant janvier, les activités seront organisées selon les groupes de projets constitués en spécialité et prendront appui uniquement sur les projets des élèves. La mutualisation des expériences de chacun des groupes projet devant enrichir les échanges au sein de la classe (ou du groupe).

**Evaluation de l'ETLV :**

L'évaluation de cet enseignement fait référence à deux phases distinctes :

**Première phase d'évaluation :**➤ **Présentation orale en LV1 de la conduite de projet (/10)**

- Présentation orale en langue vivante 1 de la conduite de projet
- Une fois dans l'année, les compétences de communication du candidat en langue vivante 1 sont évaluées dans **le contexte de la conduite de projet**. La conduite de projet elle-même fait l'objet de l'épreuve de projet définie par la présente note de service.
- L'évaluation est individuelle.

**Organisation :**

**A partir de la grille d'évaluation nationale publiée au BO 45 du 6 décembre 2012**, les professeurs en charge de l'ETLV conduisent une évaluation conjointe lors d'une revue de projet.

L'évaluation fait l'objet **d'une proposition de note de l'équipe pédagogique sur les grilles d'évaluations nationales, qui auront alors le statut de copie d'examen**. Les notes ne sont pas communiquées aux élèves. **L'organisation est laissée à l'initiative des professeurs, en cours d'année, sous la responsabilité du chef d'établissement.**

**Deuxième phase d'évaluation :**➤ **Présentation orale en LV1 du projet (/10)**

- Présentation orale en langue vivante 1 du projet
- Elle est organisée par le chef d'établissement au cours du troisième trimestre.
- En vue de la présentation orale en langue vivante 1, **le candidat élabore un dossier technique numérique, en langue vivante 1**. Ce dossier peut prendre différentes formes de présentation et comporte 1 à 5 pages, en fonction de la forme retenue : carte heuristique, diaporama, site internet, etc. **Ce dossier est un support de présentation, il n'est pas évalué.**



- La présentation débute par un exposé du candidat, qui dispose d'une durée maximale de 5 min. Elle est suivie d'un entretien en langue vivante 1 avec les examinateurs.
- **L'ensemble de l'épreuve a une durée de 10 minutes.**
- Les enseignants de langue vivante 1 et de technologie participant au suivi du projet évaluent le candidat. **(les enseignants qui encadrent l'ETLV)**

#### Organisation :

3/3

De la même façon que pour la première situation d'évaluation, **les professeurs en charge de l'ETLV conduisent une évaluation conjointe..**

**Il est possible de réaliser cette évaluation pendant un module horaire de 2 heures d'ETLV.** Ce module peut être un aménagement des emplois du temps sur 3 semaines en fin d'année. Il permet, par exemple, à 10 élèves d'être évalués individuellement. **Pour une classe de 30 élèves, on peut envisager raisonnablement 3 séances de 2H.**

L'équipe de professeurs peut définir le moment opportun durant le troisième trimestre, pour chaque groupe projet. **Cette organisation est laissée à l'initiative des équipes sous la responsabilité du chef d'établissement.**

#### Harmonisation :

A l'issue des deux situations d'évaluation, **une réunion d'harmonisation pilotée par le chef d'établissement (ou par délégation)**, permet d'ajuster les écarts éventuels entre spécialités. **A l'issue les grilles nationales sont validées et constituent la proposition de note au jury.** Ces grilles ont alors le statut de copie d'examen, les notes ne sont jamais communiquées aux élèves.

**Remarque :** ces grilles d'évaluations sont des objectifs certificatifs, il est nécessaire que l'équipe s'approprie les compétences et travaille en cours d'année sur des documents pédagogiques conçus pour des évaluations à vocation formatives.

**Pour le Recteur et par délégation,  
Le Chef de la Division  
des Examens et Concours**

**Brigitte ROLLAND**